



RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 20° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

DÉPENSES DE FONCTION OU FRAIS DE REPRÉSENTATION DES TITULAIRES D'UN EMPLOI SUPÉRIEUR DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS PUBLICS

Exercice financier : 2024-2025

Trimestre : Juillet, août et septembre 2024

Nom de la personne	Fonction	Description de la dépense	Date	Coût (\$)
Trudel, Yves	Président-directeur général	Rencontre de travail et représentation	2024-05-31	43,48
Trudel, Yves	Président-directeur général	Rencontre de travail et représentation	2024-06-03	50,53
Trudel, Yves	Président-directeur général	Rencontre de travail et représentation	2024-06-11	21,79
Trudel, Yves	Président-directeur général	Rencontre de travail et représentation	2024-07-02	21,93
Trudel, Yves	Président-directeur général	Rencontre de travail et représentation	2024-07-25	65,19
Trudel, Yves	Président-directeur général	Rencontre de travail et représentation	2024-08-07	66,69
Trudel, Yves	Président-directeur général	Rencontre de travail et représentation	2024-08-21	7,03
Trudel, Yves	Président-directeur général	Rencontre de travail et représentation	2024-08-22	72,57
Marcoux, Nathaly	Vice-présidente à la surveillance des marchés publics	Rencontre de travail et représentation	2024-07-11	36,91

Informations complémentaires

Les frais déclarés sont ceux comptabilisés durant le présent trimestre.